



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME)

Type d'opportunité : Reconduction d'enquête existante

Périodicité : Enquête mensuelle

Demandeurs : Direction générale de l'INSEE. Direction des statistiques démographiques et sociales. Département des « Ressources et des conditions de vie des ménages ». Division « Conditions de vie des ménages »

Au cours de sa réunion du 31 mai 2017, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné le projet d'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME).

Depuis 1972, l'enquête CAMME compte parmi les enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee au sein du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. L'enquête est une réponse à un appel d'offre de la Commission européenne pour laquelle l'Insee reçoit une subvention. Le questionnaire est entièrement défini par la Commission européenne.

Parallèlement, la division des Comptes trimestriels de l'Insee réalise certains traitements sur les données issues de CAMME, à savoir, les calculs des soldes d'opinion et la désaisonnalisation des séries. La publication mensuelle dans « Informations Rapides », fréquemment commentée dans les médias sous la désignation de « moral des Français », est sous la responsabilité de cette division.

Dans l'objectif de suivre l'opinion que portent les ménages sur leur environnement économique et sur leur propre situation personnelle, une enquête de conjoncture auprès des ménages est réalisée chaque mois par les États membres de l'Union européenne. L'enquête, intitulée « *consumer survey* » et baptisée CAMME en France, a pour objectif de recueillir, tous les mois, des informations sur le comportement des consommateurs, ainsi que sur leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne.

Elle mesure également les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les ménages (évolution des prix, etc.). L'enquête CAMME fournit ainsi une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française. Un diagnostic conjoncturel et des prévisions à court terme de consommation des ménages est établi.

Le questionnaire est organisé de la façon suivante :

- une partie introductive, le « module de gestion », qui permet de déterminer la personne répondante (le titulaire de la ligne téléphonique ou son conjoint, contacté à un numéro correspondant à une résidence principale) ;
- un module « socio-démographique », qui décrit succinctement le ménage et les caractéristiques du répondant lors de la première interrogation ;
- le module « conjoncture », composé des questions harmonisées au niveau européen. Au cœur du dispositif, il compte une partie « opinion sur la conjoncture générale en France », sur les douze mois passés et sur les douze mois à venir (situation économique générale,

chômage, inflation, opportunité d'acheter, d'épargner ...) et une partie « opinion sur la situation économique du ménage » également passée et à venir (niveau de vie, opportunité d'épargner, intentions d'achat d'un logement, d'une voiture...);

- enfin, le dispositif permet, le cas échéant et sur un mois donné, d'ajouter une micro plateforme de vingt questions maximum, sur des sujets très variables (questions d'actualité ou liées à la conjoncture).

L'enquête couvre la France métropolitaine. Une extension dans les DOM serait étudiée si la Commission européenne en faisait la demande.

L'échantillon est constitué de ménages ordinaires équipés d'une ligne de téléphone et présents dans l'annuaire « Pages Blanches » et résidant en métropole. Le numéro de téléphone de contact est celui de la résidence principale du ménage. La personne interrogée est indifféremment le titulaire de la ligne ou son conjoint.

L'échantillon mensuel global est constitué d'environ 2 100 numéros. En moyenne, 1 600 questionnaires sont actuellement renseignés par mois.

L'enquête est effectuée sous la forme d'un questionnaire informatisé (« capisé ») par téléphone par un enquêteur du réseau de l'Insee. C'est une enquête légère de courte durée : 13 minutes à la première interrogation, avec le module socio-démographique, 8 minutes aux deux suivantes. Sa périodicité et les exigences de rapidité de diffusion des résultats ont conduit depuis longtemps à réaliser l'enquête par téléphone. Une expérimentation Internet a toutefois été conduite de mai à septembre 2015, dont un bilan est en cours de réalisation.

L'enquête est mensuelle, y compris en août à partir de 2008. La période de collecte est d'environ trois semaines, depuis le début du mois jusqu'à une date fixée chaque année à partir du calendrier de diffusion très strict imposé par la Commission européenne.

Les ménages sont interrogés trois mois de suite. La collecte est réalisée par les enquêteurs de huit directions régionales. Elle est supervisée par le pôle national enquête ménages situé à Nancy.

Un comité de maintenance se réunit une fois par an. Il rassemble les responsables de l'enquête, les informaticiens (situés à Lille), le pôle national d'enquêtes ménages (Nancy), la division Sondages et la division Recueil et traitement de l'information du département des méthodes statistiques, le département applications et projets et les comptes trimestriels.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour une période cinq années, soit de 2018 à 2022.